

L'Arrivage

d'Adstock



M. Joël Deschênes,
président de l'AMECO

UN PREMIER PRIX POUR L'ARRIVAGE

C'est le 30 avril dernier lors du congrès annuel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec que notre rédacteur en chef, Richard Samson, a remporté le premier prix pour son texte **«*Quand le chialage détruit la beauté d'une magnifique communauté*»**, dans la catégorie «Texte d'humeur».

Ce texte avait été publié dans notre édition de septembre 2021.

À lire en page 2



DÉFI 4 VENTS - 4 JUIN 2022

Dernier sprint pour l'édition 2022 du Défi 4 Vents. L'événement aura lieu dans quelques jours, soit samedi le 4 juin 2022. Enfin, la Municipalité d'Adstock pourra revivre ce bel événement familial.

Tu veux t'inscrire? C'est encore possible. Tu veux faire du bénévolat durant l'événement? Contacte-nous. Tu veux encourager les participants? Viens faire du bruit.

Voici les liens pour nous rejoindre :

- Facebook : Défi 4 Vents
- Courriel : defi4vents@outlook.com
- Internet : www.defi4vents.com
- Téléphone : 418 422-2135 poste 236

UN PREMIER PRIX POUR L'ARRIVAGE

LINDA ROY

C'est le 30 avril dernier lors du congrès de l'AMECQ (Association des médias écrits communautaires du Québec) que notre rédacteur en chef, Richard Samson, a remporté le premier prix pour son texte « Quand le chialage détruit la beauté d'une magnifique communauté », dans la catégorie « Texte d'humeur ». Ce texte avait été publié dans notre édition de septembre 2021.

En effet, le jury composé de dix personnes (journalistes, professeurs, agent culturel, directeur marketing) a apprécié la qualité du texte et la pertinence des propos. Une magnifique plaque souvenir lui a été remise. Le comité de sélection a ainsi résumé la pensée de l'auteur : « Ce texte se présente comme une dénonciation constructive du négativisme qui règne au sein d'une partie de la communauté d'Adstock. L'auteur, qui s'est impliqué toute sa vie dans son milieu, a été témoin au fil des ans de comportements déplorables de gens de mauvaise foi, de « chialeux ». Il invite néanmoins ses concitoyens à l'implication dans la vie publique et dans les projets qui font vivre et grandir la municipalité. Un plaidoyer positif et encourageant en faveur d'une plus grande solidarité régionale ».

Le journal L'Arrivage est membre de l'AMECQ depuis 2009 et participe au congrès annuel où nous allons chercher des formations, rencontrer des journalistes professionnels ou d'autres bénévoles comme nous. Nous pouvons constater les réalités des autres régions qui nous ressemblent ou qui sont parfois bien différentes de la nôtre. Cette année, tout en faisant avec un autre congressiste, nous avons obtenu sa collaboration pour nos éditions. Il nous proposera des sujets très



Par souci environnemental, L'Arrivage d'Adstock était et demeurera imprimé sur du papier Enviro, 100% recyclé... et recyclable.

pertinents pour notre région, une nouveauté qui devrait vous plaire.

Le congrès avait été reporté depuis deux ans en raison de la pandémie mais cette année, il a eu lieu sous le thème « On se retrouve ». Trente-deux journaux (sur un membership de 76) y étaient représentés provenant de toutes les régions du Québec, de l'Abitibi à la Côte-Nord. Nous avons reçu de la formation sur le rôle d'un conseil d'administration, la publicité locale sur les médias sociaux, le portrait : genre journalistique et le recrutement des bénévoles.

En terminant, même si nous n'allons pas au congrès pour gagner des prix, cette petite tape dans le dos nous donne des ailes pour continuer à vous informer. Nous allons y chercher des idées et en plus, cette année, une nouvelle collaboration. Ces trois jours de retrouvailles nous font énormément de bien et nous en revenons stimulés. Félicitations Richard!

P.S. Si vous n'avez pas eu l'occasion de lire ce texte ou si vous aimeriez le relire, vous le retrouverez à la page 23 de cette édition de L'Arrivage.

LE JOURNAL L'ARRIVAGE D'ADSTOCK

À LA TÊTE DES OUTILS DE COMMUNICATION LES PLUS EFFICACES!

ÉMILIE MARCOUX-MATHIEU

Récemment, le Service des communications de la Municipalité d'Adstock a publié un sondage afin d'évaluer l'efficacité des outils de communication utilisés et ainsi déterminer la meilleure façon de rejoindre les résidents. Au total, ce sont plus de 200 personnes qui ont répondu au sondage permettant ainsi de définir les moyens les plus populaires et ceux qui fonctionnent moins bien.

À la lumière des résultats, le journal local L'Arrivage d'Adstock représente l'outil de communication le plus utilisé. Parmi tous les moyens énumérés, 82% des répondants lisent L'Arrivage pour s'informer sur ce qui se passe dans la Municipalité d'Adstock. L'étude révèle que 60% des personnes vont quant à elles consulter les pages Facebook de la Municipalité

NOTRE ÉQUIPE

L'Arrivage

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
ÉMILIE MARCOUX-MATHIEU
LINDA ROY
CLAUDE TRÉPANIÉ
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF

RICHARD SAMSON

GRAPHISME & IMPRESSION

JIMMY BRETON
IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN
COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
PAR LA POSTE : 20 \$



Culture
et Communications
Québec

d'Adstock et des loisirs pour se renseigner, alors que d'autres se réfèrent au calendrier municipal pour obtenir de l'information. Un résident sur deux se rend sur le site Internet de la Municipalité tandis qu'une personne sur trois visionne les émissions *Une Adstock de belle place* pour en apprendre davantage sur son milieu de vie. De par les différents outils déployés, **92% des répondants se considèrent bien renseignés**, ce qui permet de confirmer que l'organisation municipale a mis en place de bons outils pour véhiculer l'information auprès de sa population et a pu les adapter dans le contexte où les médias sociaux prennent de plus en plus de place en plus d'évoluer rapidement.

Le sondage offrait également la possibilité aux répondants de se prononcer sur de futures actions à mettre en place afin d'améliorer la transmission de l'information municipale. Parmi les suggestions, les personnes aimeraient que la Municipalité d'Adstock organise des rencontres informelles en compagnie d'élus sous le style de « café causerie » et installe un tableau indicateur sur le territoire. De plus, les résidents voudraient recevoir occasionnellement une communication par la poste résumant les projets et les principales informations municipales. Sans surprise, plusieurs répondants optent pour que la Municipalité d'Adstock concentre davantage ses efforts de communication en faisant appel aux outils numériques. **Cependant, l'action la plus populaire demeure la création d'une page Facebook pour le journal local L'Arrivage.**

Publié en couleurs, **L'Arrivage d'Adstock a fait son apparition depuis peu sur les réseaux sociaux.** Sa page Facebook permet aux personnes de se renseigner sur ce qui se passe dans la collectivité adstockoise. Bien que la version papier continuera d'être éditée, cette page est considérée comme étant un complément d'information. Il est possible d'aimer ou de s'abonner à la page en se rendant sur l'application Facebook. En plus d'être distribué dans la communauté, le journal est aussi disponible en version virtuelle sur le site Internet de la Muni-

palité d'Adstock (www.adstock.ca).

Depuis sa création en 2005, l'équipe de L'Arrivage continue de faire grandir ce média qui rejoint chacun des Adstockois. Après plus de 188 publications, 2 700 pages d'information, ce moyen de communication rassemble non seulement une communauté mais représente également l'héritage d'un regroupement de territoire qui remonte à plus de 20 ans déjà. Sans aucun doute, L'Arrivage est là pour rester!

REFONTE DU PLAN ET DU RÈGLEMENT D'URBANISME

Une quarantaine d'Adstockois ont récemment participé à une deuxième consultation publique visant la refonte du plan et des règlements d'urbanisme. Tout au long de l'atelier participatif, issus des différents milieux de vie tels les villages, la villégiature et la ruralité, les citoyens ont fait part de leurs préoccupations et de leurs attentes en matière d'aménagement. Des pistes d'actions ont également été proposées et serviront d'ailleurs à outiller les responsables municipaux quant au développement futur de la Municipalité.



Divisés en cinq sous-groupes, les citoyens ont échangé sur divers thèmes dont : **le cadre bâti, le milieu de vie, l'environnement** ainsi que le **transport** et la **mobilité**. Chaque sous-groupe était animé par une ressource provenant de la Municipalité d'Adstock et de l'Atelier urbain inc., un partenaire important dans cette démarche. Les faits saillants de la première phase de consultation ont également été partagés en plus de procéder à l'élaboration d'un mur à idées traitant des thématiques discutées. Avec l'aide des élus

présents, les participants ont déterminé les priorités. Les membres du conseil ont également répondu à leurs différentes questions.

« La participation citoyenne est importante dans ce processus. Nous voulons simplifier et adapter la réglementation et l'aménagement du territoire pour les prochaines années selon les particularités de nos différents milieux de vie. Nous disposons maintenant de nouvelles données qui permettront à l'équipe du Service d'urbanisme de poursuivre le travail et de compléter cet important exercice d'ici la fin de l'année », de déclarer le maire de la Municipalité d'Adstock, monsieur Pascal Binet.

Selon l'échéancier établi, le Service d'urbanisme procédera prochainement à la rédaction du plan et de son règlement pour en faire une adoption auprès du conseil municipal. L'entrée en vigueur des règlements est prévue pour l'hiver 2023.

VIENS ÉCOUTER UN CONTE AU PARC AVEC UNE DE NOS RACONTEUSES (CHLOÉ, JESSYKA, JOHANIE, NATHALIE OU SUZY)

MARDI 18H30 À COMPTER DU 28 JUIN 2022

(relâche pendant les vacances de la construction)

COLLATION SERVIE À LA FIN DES CONTES, TU RECEVRAS UN LIVRE OFFERT PAR LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

ANNULÉ EN CAS DE PLUIE





À PROPOS DE L'ÉTÉ QUI S'AMORCE!

Pas besoin de vous indiquer le bonheur que nous avons maintenant à nous retrouver et à nous voir la binette. Toutefois, la vigilance reste de mise et nous devons respecter ceux qui désirent poursuivre le port du masque pour des raisons médicales, par précaution ou autres. Néanmoins, cette liberté retrouvée nous fait du bien.

OÙ S'EN EST ALLÉ LE PRINTEMPS CETTE ANNÉE ?

Le printemps qui a débuté avait l'allure de cet hiver trop long qui n'en finissait plus de finir. Le temps froid et la pluie ont durement affecté le réseau routier. Notre équipe des travaux publics a su intervenir adéquatement. Au moment d'écrire ces lignes, la période de dégel n'était pas encore terminée. Et rapidement, la chaleur et le temps très sec se sont installés provoquant des nuages de poussière qui ne plaisent à personne. Vous savez que l'abat-poussière, en raison de plusieurs facteurs hors du contrôle de la Municipalité (comme la fin de la période de dégel et la disponibilité du produit), ne peut pas être apposé avant la mi-juin. C'est désagréable, je le sais, mais la patience est de mise.

L'INFLATION QUI NOUS GUETTE !

En raison de la COVID et du conflit qui sévit toujours en Europe, cela impacte le coût des ressources énergétiques. La crainte d'une inflation qui perdure dans le temps préoccupe les élus et votre administration municipale. Bien que nous avons de la difficulté à tout comprendre le rationnel derrière l'impact du manque de matériaux et des nombreux délais, il n'en demeure pas moins que les projets coûtent plus chers. À titre indicatif, seulement le coût de carburant, pour les quatre premiers mois de l'année, est de 43 000\$ de plus que l'année dernière. Nous suivons la situation de près afin de rester dans notre cible budgétaire et heureusement que nous avons prévu et cumulé certaines réserves au courant des dernières années afin de préserver l'équilibre de la charge fiscale de nos citoyens.

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION MUNICIPALE

De plus, nous aurons cet automne à composer avec un nouveau dépôt de rôle pour les évaluations foncières de la Municipalité. D'ores et déjà, nul besoin d'être devin, nous savons que les propriétés, surtout les terrains, seront fortement à la hausse. Il suffit de constater la surenchère

des propriétés par rapport au prix indiqué lors de la vente. Nous savions déjà que la valeur des propriétés excède la valeur municipale et ce, depuis plusieurs années. Le phénomène que nous vivons actuellement est très particulier. Comme nous n'avons aucun contrôle ou pouvoir sur l'attribution des valeurs des propriétés, c'est tout de même sur ces données que repose la taxation de la Municipalité. Nous nous efforcerons donc de voir comment nous pourrions réduire les écarts en revoyant nos règles de taxation.

LA COURTOISIE EST TOUJOURS APPRÉCIÉE !

Le conseil municipal est soucieux d'offrir un service de qualité à la population et nous aurons bientôt des nouveautés à vous présenter sur ce sujet. Dans sa vision stratégique, nous vous rappelons les trois engagements de la Municipalité en la matière : accuser réception dans les 24 heures, traiter les requêtes citoyennes dans un délai raisonnable et s'adresser aux citoyens dans le respect. Or, nous vivons parfois des situations qui peuvent allonger certains délais de réponse : afflux de demandes dans une même période, manque de personnel ou nouveau personnel en formation, complexité de certains dossiers, Nous vous remercions et apprécions votre collaboration dans ce contexte.

Cependant, ce qui est déplorable, c'est de constater la manière dont certains citoyens interpellent notre personnel. Que ce soit dans nos bureaux ou sur les médias sociaux, nous voyons cette impolitesse, ce manque d'égard ou d'impatience qui frôle parfois la colère envers l'équipe municipale. Il est fort probable que le message ne se rendra pas aux personnes concernées, mais nous devons dénoncer cette situation. Ce que nous exigeons de nos employés, nous l'exigeons aussi à nos citoyens. N'oublions pas que nous évoluons ensemble dans cette municipalité et que chacun est responsable du mieux-être et du devenir de notre communauté. Ce n'est pas en parlant plus fort ou en insultant autrui que vous aurez plus vite réponse à votre demande, car c'est bien le contraire qui arrivera.

Dans la prochaine édition estivale, le *À propos* traitera du *Rapport du maire* sous l'angle de la situation financière de la Municipalité. D'ici là, profitez de la reprise des activités et encouragez nos organismes et les bénévoles qui s'affairent à rendre plus belle et dynamique notre communauté.

Votre maire, *Pascal Binet*

CAPSULE HISTORIQUE

Saviez-vous que le lac du Huit était connu jadis sous le nom de lac Clapham?

En 1932, on ne comptait que 23 chalets autour du lac dont l'accès principal se faisait par le rang 8. Détachée d'une partie du territoire de la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie, Sainte-Anne-du-Lac devient une entité distincte en 1949 grâce à l'appui et aux démarches du député et ministre Tancrede Labbé. Le premier maire a été Alfred Frenette. On peut affirmer qu'elle fut la première et la seule municipalité de la région dédiée à la villégiature.



Construction du chalet d'Honoré Fec-teau en 1918, fils de l'un des découvreurs de l'amiante, situé dans le rang 10 (rang de la Chapelle).

Source : Centre des archives de la région de Thetford, Fonds Galerie de nos ancêtres de l'or blanc



Les spécialistes de l'ARBRE DE NOËL

www.plantationsnicholas.com
59, route du Domaine, Adstock, G0N 1S0

OFFRE D'EMPLOI

Entreprise en croissance, nous sommes actuellement à la recherche d'un(e) **gestionnaire de production** pour compléter notre équipe.

Sous la responsabilité du directeur général, la personne agira en tant que partenaire interne.

Pour ce faire, cette personne utilise son expertise et ses connaissances en gestion et en production afin de planifier les différents travaux.

Envoyez votre CV

Courriel: francis@plantationsnicholas.com
ou rejoignez-nous au 581 634-1115

La Coopérative de consommateurs de St-Méthode de Frontenac...
c'est une épicerie!

La Coop St-Méthode

Le coût d'adhésion pour devenir membre vous est remboursé sous forme d'achat local.

35\$ Carte cadeau Bonichoix
35\$ Carte cadeau BMR

En collaboration avec **ADSTOCK**

Vous êtes gagnants à devenir membre!

Téléphone : 418 422-2328 • admin@coopstmethode.ca

La Coopérative de consommateurs de St-Méthode de Frontenac...
c'est une quincaillerie!

70\$ DE RABAIS sous forme d'achat local

En collaboration avec **ADSTOCK**

Devenir membre de la Coop... c'est bâtir votre avenir avec nous!

La Coop St-Méthode

Téléphone : 418 422-2331 • admin@coopstmethode.ca

SOLARIUM ADSTOCK

Solarium 3 et 4 saisons

Solarium Adstock
www.solariumadstock.ca
418 422-4000

Les CABANONS Chouinard enr.

CABANONS ET GAZÉBOS PERSONNALISÉS

900 route 267
Adstock (secteur Saint-Daniel)
G0N 1S0
RBQ 5731-7141-01

Maxime Chouinard
418 422-2323
www.CabanonsChouinard.com



LA FÊTE NATIONALE À ADSTOCK!

Et oui! Encore cette année, il y aura une Fête nationale à Adstock **jeudi le 23 juin 2022 dès 18h00**. Un comité de bénévoles de Sacré-Cœur-de-Marie, en collaboration avec le Service des loisirs d'Adstock, organisera la Fête nationale. L'édition 2022 se déroulera à Sacré-Cœur-de-Marie sur le terrain de la patinoire extérieure. Pour l'occasion, La Famille Soucy sera présente avec leur classique québécois francophone. Des jeux gonflables, des feux d'artifices et un service de bar seront disponibles sur le site. Nous vous réservons plusieurs autres surprises. Plus de détails sont à venir sur nos pages Facebook ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.



SOIRÉE MUSICALE SUR LES PERRONS D'ÉGLISE

La première soirée musicale sur les perrons d'église aura lieu jeudi le **30 juin 2022 dès 18h30** sur le perron de l'église du secteur St-Méthode. Nous recevons William Bisson avec son hommage à Bob Bissonnette et bien plus encore! Apportez seulement vos chaises, le spectacle est offert gratuitement. De plus, un service de bar sera présent sur place. Passez le mot à vos familles,



voisins et amis. On vous attend en grand nombre!

Voici l'horaire et les détails des 3 autres soirées musicales :

- Jeudi 7 juillet 2022 au Centre des loisirs de Ste-Anne-du-Lac avec Patrick Jacques
- Jeudi 18 août 2022 à l'église de St-Daniel avec Nick Cloutier
- Jeudi 1^{er} septembre 2022 à l'église de Sacré-Cœur de Marie avec Nathan Vachon-Trépanier

SPECTACLES SUR LES LACS D'ADSTOCK - ÉTÉ 2022

Excellente nouvelle, les spectacles sur les lacs d'Adstock seront de retour cet été. Ce sera donc l'occasion pour les riverains de sortir leurs embarcations afin d'assister au show qui se déroulera sur leur lac.

Voici l'horaire des 4 spectacles sur les lacs:

- Vendredi 15 juillet 2022 de 18h30 à 20h30 au lac Bolduc
- Samedi 16 juillet 2022 de 13h00 à 15h00 au lac du Huit
- Samedi 30 juillet 2022 de 13h00 à 15h00 au lac à la Truite
- Vendredi 5 août 2022 de 18h30 à 20h30 au lac Jolicoeur



Nous dévoilerons l'identité des chansonniers et des groupes dans la prochaine édition du journal L'Arrivage. Évidemment, restez à l'affût des pages Facebook et du site Internet de la Municipalité afin de connaître les informations exactes des spectacles sur les lacs d'Adstock qui vibreront au son de la musique festive.

PROGRAMMATION DES LOISIRS - ÉTÉ 2022

Voici un bref aperçu des activités proposées cet été :

ACTIVITÉS POUR ENFANTS	
Balle donnée	Lundi ou mardi soir
Soccer	Mercredi soir
Terrain de jeux	Inscriptions via Amilia
ACTIVITÉS POUR ADULTES	
Balle donnée	Jeudi soir
Cardio Plein-Air	Lundi soir
ACTIVITÉS POUR TOUS	
Cours de tennis	Contactez le Tennis du 8 418 814-0378
Pickleball / Tennis	Contactez le Service des loisirs 418 422-2135 poste 236

Pour consulter la programmation complète et pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité, section Loisirs, culture et vie communautaire dans l'onglet Programmation et inscription. Vous avez des questions? Contactez le Service des loisirs!

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES



En collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R) et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), plus de 600 arbres seront distribués aux résidents d'Adstock qui désirent s'en procurer. Diverses sortes d'arbres, dont entre autres du thuya occidental, du chêne rouge et des érables à sucre, seront distribuées gratuitement vendredi le **3 juin 2022 de 18h00 à 20h00** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. Pour en faire pro-

fiter au plus grand nombre de citoyens d'Adstock, une quantité limitée d'arbres sera distribuée par personne.

Sur ce, on vous attend vendredi le 3 juin dès 18h00.

EMBAUCHE D'UN NOUVEAU STAGIAIRE AU SERVICE DES LOISIRS

Grâce à une subvention d'Expérience emploi jeunesse, qui débourse 100% du salaire de l'employé engagé, le Service des loisirs est très heureux d'accueillir dans ses rangs M. Xavier Grondin, étudiant au baccalauréat en Intervention sportive à l'Université Laval. Résident de Thetford Mines, son dynamisme et son expérience en organisation d'événements viendront grandement appuyer le Service des loisirs. Il sera en charge de l'organisation des **soirées musicales sur les perrons d'église** et des **spectacles sur les lacs**, de la planification de la **Fête nationale** et de la **Fête citoyenne** au parc national de Frontenac, en plus de gérer plusieurs autres dossiers. Toute l'équipe municipale est très heureuse de compter sur sa présence et nous lui souhaitons la bienvenue à Adstock.



NOUVEAU A THETFORD

Le Bijou BBQ

BBQ Mobile Chez Vous!

AU BUREAU OU À DOMICILE AVEC LE CHEF GEORGIE BOY!

Tél. : 418 335-7111
Cell. : 514 567-7333
lebijoubbq.com

Service Clé en Main

LA CABANE BURGER

HOT DOG NACHOS

BON APPÉTIT!

UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE AVEC NOTRE SERVICE DE BBQ MOBILE! RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT!

AVIS DE CONVOCATION

KAVEN MATHIEU, CONSEILLER AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'Assemblée générale annuelle du Comité de promotion industrielle d'Adstock Inc.



Comité de promotion industrielle
d'Adstock Inc.

DATE : 8 juin 2022

HEURE : 18h30

ENDROIT : Édifice Bernardin-Hamann, 24 rue Principale Ouest, Adstock

Lors de cette rencontre, vous pourrez prendre connaissance du rapport financier de l'année se terminant le 31 décembre 2021. Le CPI vous informera également sur les réalisations 2021-2022 et les projets pour l'année 2022-2023.

Nous avons 4 postes d'administrateurs qui sont rééligibles. Vous avez des projets et ne savez pas comment les réaliser ? Vous êtes jeune et plein d'idées ? Vous êtes nouvellement retraité et vous avez du temps à donner ? Vous avez de l'intérêt pour le développement économique ? Toutes ces raisons sont bonnes pour faire partie de l'équipe. Venez nous rencontrer et nous vous informerons des critères d'admissibilité.

Vos commentaires et suggestions qui auraient un impact positif pour l'économie d'Adstock sont toujours appréciés lors de cette rencontre. Bienvenue à tous !

VISITES DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Une délégation d'une trentaine de personnes a participé, le 29 avril dernier, au premier tour guidé des bibliothèques de la Chaudière-Appalaches organisé par la MRC des Appalaches. Les bénévoles et les élus municipaux sont revenus emballés par leurs visites inspirantes et fort stimulantes des bibliothèques de Saint-Éphrem-de-Beauce, Montmagny et Tring-Jonction.

« Nous souhaitons sensibiliser les municipalités à l'importance de soutenir significativement le développement de leur bibliothèque afin qu'elle devienne un 3^e lieu de vie, après la maison et le travail, un lieu de rencontre, vivant et animé. », a mentionné la préfète de la MRC des Appalaches, Jacynthe Patry.

Chaleureusement accueillis partout, les participants ont emprunté quelques bonnes idées pour améliorer le fonctionnement, l'aménagement et l'animation de leur bibliothèque. « Nous en avons eu plein les yeux! », a lancé une participante à l'issue de cette journée. Après deux années de pandémie qui a affecté le milieu culturel et démobilisé les bénévoles, cet événement aura agi comme un levier de motivation pour tenter de redynamiser leur organisation. « Les bibliothèques ne peuvent pas se nourrir uniquement d'amour et d'eau fraîche! Elles ont besoin d'élus, d'employés et de bénévoles qui croient en son potentiel de développement et qui s'engagent ensemble à la faire grandir. », a conclu la préfète.

Cet événement a été réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023 de la MRC des Appalaches à laquelle contribue Desjardins.



La délégation de la MRC des Appalaches a été épatée par la beauté et le dynamisme de la bibliothèque municipale de Montmagny, un mariage heureux du patrimoine et de la modernité.



ST-MÉTHODE INC. • ST-DANIEL

Le Club chasse et pêche de St-Méthode - St-Daniel vous invite à sa journée de pêche au parc à chevreuils.

5 juin 2022 de 9h00 à 13h00

Cette journée de pêche est ouverte à tous, petits et grands. 5 \$ la truite ou 25 \$ pour 5 truites. **L'entrée au parc est gratuite.**

Pour notre 60^e anniversaire de fondation :

- prix de présence parmi nos participants;
- hot dogs gratuits;
- consommations à prix très réduits.

On vous attend en grand nombre !

Fernand Lachance, président

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE



Mercredi le 27 avril dernier, se tenait l'assemblée générale annuelle de la Coopérative de St-Méthode, 34 personnes étaient présentes à la salle Bernardin-Hamann afin d'y assister. La direction et le conseil d'administration désirent remercier les participants qui sont venus partager leurs opinions et poser des questions concernant leur coopérative.

Voici quelques chiffres concernant les états financiers au 31 octobre 2021. Les ventes sont en augmentation de 204 160 \$, soit 6,41 % de plus que l'an passé. La pandémie aura continué à jouer un rôle positif sur les ventes surtout au niveau de l'épicerie qui est en augmentation de 9,35%. Les dépenses sont en augmentation de 32 289 \$, principalement dues aux augmentations de salaire. Les frais administratifs et financiers sont en diminution de 21 105 \$ principalement dus à la diminution des frais pour la pandémie. Ce qui laisse un trop-perçu d'exercice consolidé de 96 234 \$ comparativement à 31 944 \$ l'an passé. Cet écart avec l'an passé s'explique par une provision qui avait été prise concernant la décontamination du terrain de l'ancienne quincaillerie suite à l'incendie, comme ce terrain a été vendu à la Municipalité dont la provision de 14 270 \$ devait être enlevée des états financiers.

Durant l'année 2020-2021, la Coopérative a investi plus de 190 000 \$ afin de modifier **l'entrée de son épicerie** et d'ajouter un vestibule à la bâtisse. Dans ce projet, la Coop de St-Méthode a eu de l'aide de la part du gouvernement fédéral, soit un montant de 86 796 \$ qui concerne le Fonds d'aide pour les gens à mobilité réduite, ainsi qu'un don de 60 000 \$ de la Caisse Desjardins de Thetford et aussi une aide provenant de la MRC soit le Fonds Régions et Ruralité pour un montant de 15 000 \$. Un merci spécialement à la Municipalité d'Adstock avec qui nous avons travaillé pour nos demandes de subventions. Et un grand merci à tous les intervenants qui ont permis à la Coopérative d'améliorer considérablement son entrée et aussi de rénover son extérieur.

La coopérative désire **remercier tous ses employés** qui contribuent au succès de l'entreprise, et qui avec la pandémie ont eu à relever plusieurs défis.

L'avenir de la coopérative est dans les mains de ses membres et clients afin de préserver les services d'une quincaillerie et d'une épicerie, il faut que chaque citoyen prenne conscience que l'achat local devient de plus en plus nécessaire afin de conserver nos services. Il suffit de se rappeler que dans les dernières années plusieurs services sont disparus à Adstock.

C'est ensemble qu'on peut réussir à continuer d'offrir des services de proximité.

Pour les membres qui désirent avoir **un rapport annuel**, présentez-vous au bureau de la coopérative pour en faire la demande ou envoyez une demande par courriel à admin@coopstmethode.ca .

UN PRIX POUR « LE MARCHÉ DE NOËL »

Vous vous souviendrez sans doute que le Marché de Noël de l'école La Source avait remporté un vif succès en décembre dernier. Nous venons d'apprendre que les élèves concernés ont été honorés lors de la récente édition du **Défi OSEntreprendre**. Ce concours provincial, qui s'adresse à tous les élèves du primaire à l'université, a réuni pas moins de 49 314 participants.



Au premier cycle du primaire, c'est donc la classe de Sophie Daigle de l'école **La Source d'Adstock** qui s'est illustrée pour son marché de Noël. Félicitations à tous!

TREIZE ASSOCIATIONS DE LACS S'UNISSENT POUR LUTTER CONTRE LES CYANOBACTÉRIES.

Treize associations de lacs s'unissent pour lutter contre les cyanobactéries et les plantes envahissantes dans les cours d'eau et lacs des municipalités des MRC du Granit, des Appalaches et de Beauce-Sartigan. Ces associations demandent aux trois MRC d'interdire l'utilisation d'engrais et de pesticides et de produits domestiques phosphatés sur le territoire de leurs municipalités dans la zone urbanisée et non sur le territoire agricole, qui lui est régi par d'autres règles comme nous le mentionne M. Fournier. Les 13 associations de même que leur représentant sont:

- **Association de la protection du lac Mégantic** et de son bassin versant (APLM) par Robert Mercier
- **Association des riverains du petit lac Lambton** (ARPPL) par Pierre Latulippe
- **Association pour la protection environnement du lac du Huit** (APEL-du-Huit) par François Côté
- **Association riveraine du lac Rond-Peach** par Martin Gallant
- **Association des propriétaires du lac à la Truite** par Lucie Tardif
- **Association des riverains du lac Bécancour** par Daniel Vachon



Michel Fournier,
président de l'APPGLSF

- **Association des riverains du lac Jolicoeur** par France Lachance
- **Association pour la protection du lac Elgin** par Karine Fleury
- **Association du lac Caribou** par Serge Litowski
- **Association de protection du lac à la Truite d'Irlande** par Réjean Vézina
- **Association de protection du lac Drolet** (APDL) par Marie Forcier
- **Association de protection du Grand lac Saint-François** (APPGLSF) par Michel Fournier

Selon les associations de lacs, il est impératif de réduire les apports de phosphore dans les lacs et les cours d'eau. Ils sont considérés comme un important responsable de la prolifération des cyanobactéries, d'algues et de plantes aquatiques envahissantes (ex. : le myriophylle à épis) et ils contribuent à l'eutrophisation des lacs (processus par lequel un milieu aquatique s'enrichit graduellement en éléments nutritifs, principalement en phosphore).

Leur porte-parole, M. Michel Fournier, président de l'association pour la protection du Grand lac Saint-François (APPGLSF), pense que ce projet fera l'unanimité autour des tables municipales. Actuellement l'interdiction des engrais et pesticides se fait déjà dans certaines municipalités du Québec et dans quelques municipalités des MRC susmentionnées. Cette interdiction est un actif environnemental pour ces municipalités, il faut l'étendre à tout leur territoire. « Nous croyons qu'il est maintenant temps de donner une meilleure dynamique environnementale à nos lacs et à nos cours d'eau », fait remarquer M. Fournier. Par exemple, la ville de Thetford Mines déplore dans son « PLAN VERT MUNICIPAL », une « utilisation excessive de pesticides et d'engrais » et propose de « réglementer l'utilisation d'engrais et de pesticides plus particulièrement à proximité des lacs et des cours d'eau ». Ce n'est pas tout d'interdire, selon M. Fournier, il faudra proposer un entretien de pelouse où l'on favorise d'autres plantes et fleurs qui cohabiteront avec les graminées. Toujours selon leur représentant, les entreprises horticoles collaboreront et y trouveront leur compte. Enfin, et cela n'est pas sans intérêt, insiste M. Fournier, puisque cette politique environnementale se fera à coût nul pour la population ; au sens où il s'agit d'un règlement municipal

qui implique, surtout et d'abord, la volonté politique de protéger nos lacs et nos cours d'eau. La population peut consulter le dossier argumentaire de lutte contre les cyanobactéries sur le site internet de l'APPGLSF.

Voici la liste des membres du conseil d'administration (2022-2024)

Président: Michel Fournier (secteur Sud)
Vice-Président: André Vachon (secteur Adstock)
Trésorier: Roger Lamothe (secteur Adstock)
Administrateurs: Line Mathieu (présidente: secteur Coleraine) Jonathan Jolin (secteur Coleraine) Guylaine Théroux (présidente: secteur Sud) Réjean Desgroseillers (secteur Sud) Michel Lamontagne (secteur Sud) Madeleine Tanguay (secteur Sud) Bernard Salmon (secteur Sud)

PLACES EN GARDERIE

INCITATIF FINANCIER POUR LES MILIEUX FAMILIAUX ÉDUCATIFS PRIVÉS

La MRC des Appalaches est heureuse d'annoncer la mise en place d'un nouvel incitatif financier pour les milieux familiaux éducatifs privés. Cette mesure d'encouragement vise à favoriser la création de nouvelles places en garderie sur le territoire de la MRC. Le projet permettra d'octroyer une aide financière de 1 000 \$ aux personnes souhaitant devenir responsables d'un milieu familial éducatif privé.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'informations sont invitées à contacter madame Julie Boisjoly, présidente de l'AQMFEP, au 438 377-1956 ou encore à info@aqmfep.com.

Gestion Bois Le Duc
 bolduc2@videotron.ca
Terrains à vendre & services divers
 Martin 418 331-0639
 Olivette 581 634-1133
 12 240, rue Paul-Sauvé, Mirabel J7N 0M9

naturive inc.
 penser eau futur
Donald Breton
 Directeur général
 Estrie, Centre-du-Québec, Mauricie et Outaouais
 T. 819 582-1200
 595, rue de la Fabrique St-Sébastien (Qc) G0Y 1M0
 9160, boulevard Leduc, suite 410 Brossard (Québec) J4Y 0E3
 T. 450-278-8350
 info@naturive.com • www.naturive.com

pyrus
 aménagement paysager centre jardin
 Entretien paysager
 Centre jardin
 Centre pierres et pavés
 Aménagement paysager (Conception & réalisation)
 info@pyrus.ca | www.pyrus.ca
 Tél. Lambton: 418 486-7587
 Tél. Thetford Mines: 418 335-6000
 182, rang Saint-Michel
 Lambton (Québec) G0M 1H0
 Paysagiste CERTIFIÉ
 APPO

NOUVELLE VOCATION POUR LE CENTRE DE SERVICES DE ST-MÉTHODE

La Caisse Desjardins de la région de Thetford procédera à la fermeture du comptoir caissier du Centre de services Saint-Méthode à Adstock à compter du 30 juin. Les membres pourront toutefois obtenir des conseils sur rendez-vous et continuer d'utiliser le guichet automatique.

La baisse continue des déplacements au comptoir-caisse au cours des dernières années et la multitude de moyens offerts aux membres ont justifié cette décision. « Il y a à Saint-Méthode à peu près 16 personnes qui se présentent au comptoir de façon marquée et une quarantaine qui le font moins. Quand nous regardons la nature des transactions ef-

fectuées, elles seraient toutes faisables via le guichet automatique qui est ouvert 24 h sur 24 », a souligné le directeur général, Mathieu Cliche.

« Nous allons les prendre [ces membres] un à un pour les diriger vers de nouveaux modes afin de faciliter la transition ». M. Cliche a également précisé que plus de 50 % des achats effectués par les membres du secteur Saint-Méthode ont lieu à Thetford Mines. « Cela fait déjà partie de leurs habitudes. S'ils ont besoin d'argent américain, par exemple, ils peuvent venir au siège social ». Actuellement, une seule personne travaille à temps partiel au Centre de services Saint-Méthode. Celle-ci sera affectée à une autre institution.



Accompagnement au guichet automatique
 Vous aimeriez un coup de main pour apprendre à utiliser le guichet automatique ?
 Nous sommes là pour vous aider !
Sans rendez-vous
 Mardi : 9h30 à 15h
 Vendredi : 9h30 à 15h
Avec rendez-vous
 418 338-3591 poste 7531242
 chantal.pomerleau@desjardins.com
 Jusqu'au 30 juin 2022



GESTION IMMOBILIERE ADSTOCK GIA
 Membre du groupe SMC
 Immeubles à revenus | Chalets à louer
 9 rue de la Plage Est
 Adstock (Québec) G0N 1S0
 gia1@live.ca
 418 422-5502
 www.gestionimmobiliereadstock.com

DANIEL BISSON
 COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
 Daniel Bisson courtier immobilier inc.
 C 418.334.4774
 B 418.338.4220
 daniel.bisson@royallepage.ca
 royallepageblancetnoir.ca
ROYAL LEPAGE
 BLANC & NOIR

Mercredi : 18h30 à 19h30

Jeudi : 13h00 à 14h00

Téléphone : 418 422-2131

Courriel : bibliojmarois@gmail.com

 Bibliothèque-Jean-Guy-Marais

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

LES CHEMINS DE HAUTERIVE (roman)

Carmen Belzile

Retraitée d'une carrière en travail social, l'auteure aime mettre en scène des personnages attachants et vibrants de réalisme. Originaire de Trois-Pistoles, elle vit maintenant à Québec. Elle a déjà publié **La maison aux lilas**, **Comme l'envol des oies**, **Le secret des vagues** et **Même les cactus fleurissent**.

Dans les années 1950, à quelques mois d'intervalle, trois femmes et leur famille s'installent à Hauterive, sur la Côte-Nord, un coin de pays qui vient de naître. À l'ombre des grands chantiers des barrages, au rythme des saisons et des bouleversements propres à l'époque, Marie-Berthe, Angèle et Marianne se soutiendront à travers les épreuves, à la recherche du bonheur.

LE CAS NELSON KERR (suspense)

John Grisham

John Grisham est l'auteur d'une quarantaine de romans, tous des best-sellers, dont **La Firme**, **L'Affaire Pélican** et **La Sentence**. Ses livres sont traduits dans le monde entier et ses ventes dépassent les cent millions d'exemplaires.

Un cyclone dévastateur change de trajectoire et fond sur l'île de Camino. L'une des victimes, Nelson Kerr, ami du libraire Bruce Cable, est auteur de thrillers. Ses blessures ne semblent pas avoir été causées par la tempête. Sur une clé USB, Bruce découvre son nouveau roman. Le tueur y serait-il identifié ? Alors que Bruce mène l'enquête, il devine une vérité plus révoltante que toutes celles dénoncées par Nelson dans ses précédents écrits – et bien plus dangereuse.

Et après une activité? Si elle était d'intensité faible à modérée, on peut profiter du fait que nos muscles sont échauffés pour effectuer quelques étirements statiques en douceur. Cela favorise aussi un retour au calme.

S'étirer prévient-il les courbatures? - La plupart des gens s'étirent pour éviter les courbatures après un entraînement. Mais il faut comprendre que les courbatures sont en fait causées par des microdéchirures qui se forment dans les fibres musculaires après un entraînement. La réponse inflammatoire qui survient quelques heures après l'apparition des microdéchirures est normale et souhaitable pour protéger le corps. Elle permet de réparer les tissus, et c'est l'enflure transitoire qui engendre la sensation d'être courbaturé. S'étirer n'y changera rien.

Les courbatures ne sont cependant pas nécessaires pour que l'activité physique soit « payante ». C'est plutôt un signe qu'on est allé trop loin dans notre entraînement ou notre activité. La meilleure façon d'éviter les courbatures, c'est de bouger au quotidien, de miser sur la progression graduelle et de respecter nos limites.

Les étirements diminuent-ils le risque de se blesser? - Non. Contrairement aux idées reçues, les étirements n'aident pas à éviter les blessures. Ces dernières surviennent surtout quand on fait un exercice pour lequel notre corps n'était pas bien préparé. La meilleure façon d'éviter des blessures, c'est de toujours s'échauffer avant une activité physique et de respecter nos limites.

Alors, on s'étire ou pas? - On a tout intérêt à intégrer les étirements à notre programme d'exercices s'ils nous permettent de nous sentir mieux dans notre corps et pour améliorer notre souplesse. La vie au quotidien est également meilleure lorsqu'on est capable de se pencher pour mettre nos chaussures ou ramasser un crayon, ou encore d'étendre de la crème solaire sur notre dos. Et c'est une occasion de prendre des pauses actives quand on travaille de longues heures assis à notre bureau. Nos épaules et notre dos s'en portent mieux ainsi!

Source : <https://montougo.ca/bouger-plus/renforcement-et-souplesse/doi-on-setirer-ou-pas/>

ADSTOCK JOINT LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES LACS ET COURS D'EAU

JEAN ROY, président CCE

Nouvellement créée, la Fédération Québécoise de défense des lacs et cours d'eau (FQDLC) a pour objectif de représenter et donner une voix aux associations, aux municipalités et organismes dans tout ce qui touche à la santé, à la protection et à la défense des lacs et des cours d'eau du Québec. Avec six lacs sur son territoire, les élus municipaux ont cru bon que la Municipalité d'Adstock soit un membre actif à la Fédération.

Au Québec, il y a plus de 500 associations de protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau ainsi qu'un grand nombre de municipalités qui ne sont pas entendues par les diverses instances gouvernementales quant à leurs efforts de protection et de défense de la santé des lacs et des cours d'eau. Le temps était venu de se regrouper en fédération provinciale souligne Madame Constance Ramacieri, présidente de la FQDLC.

M. François Côté, président de l'Apel du Huit fait partie des membres fondateurs de la Fédération et agit à titre de trésorier. De plus, M. le maire Pascal Binet, occupera un des deux sièges réservés aux municipalités sur le conseil d'administration.

La première orientation stratégique de la Fédération est de protéger la santé des lacs et des cours d'eau du Québec par la promotion d'actions nationales de prévention et de lutte aux espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE) tout en priorisant le myriophylle à épis pour le moment.

Un rôle important de la Fédération sera de représenter les organismes membres auprès des instances gouvernementales et réglementaires pour qu'elles interviennent par les moyens législatifs, les programmes et un financement soutenu pour protéger les lacs et les cours d'eau.

La Fédération agira à titre d'intermédiaire auprès des instances gouvernementales afin que leurs actions et interventions soient adaptées aux réalités et aux capacités des associations et des citoyens et pour assurer l'efficacité des programmes de prévention.

Elle interviendra pour que les programmes de prévention, de lutte, d'accès à l'expertise et d'appui aux milieux concernés par les EAEE soient mis en place dans une perspective nationale, d'analyse de gestion de risques et d'un soutien récurrent.

Enfin elle voudra reconnaître et fera valoir l'action des bénévoles des associations locales et nationales en priorisant des actions de reconnaissance publique.

Enfin la Fédération constituera un lieu privilégié de réseautage, de recueil et de transfert de l'information et de l'expertise entre les membres, avec les institutions et les experts sur les questions touchant aux EAEE au Québec, au Canada et ailleurs.

Source : document FQDLC

Capsule santé

AVEC MIREILLE LESSARD, KINÉSIOLOGUE

DOIT-ON S'ÉTIRER OU PAS?

Difficile de s'y retrouver au sujet des étirements. Certains s'étirent avant une activité physique, d'autres le font après; certains le font pour éviter les blessures, d'autres pour réduire les courbatures... Est-ce une bonne idée de s'étirer?

À quoi servent les étirements? - Les étirements servent à améliorer la flexibilité. Quand on fait des étirements, nos muscles s'assouplissent et nos mouvements gagnent en amplitude.

Quelles sont les façons de s'étirer? - Il existe plusieurs façons de s'étirer. Les deux méthodes les plus courantes sont l'étirement statique (ou passif) et l'étirement dynamique. L'étirement statique consiste à allonger le groupe musculaire cible jusqu'à bien ressentir l'étirement, sans que ce soit de la douleur, et à maintenir cette position de 15 à 30 secondes. L'étirement dynamique, couramment pratiqué avant une activité physique, se compose de mouvements continus qui imitent l'exercice ou le sport à pratiquer.

Doit-on s'étirer avant une activité physique ou après? - On ne devrait pas faire d'étirements statiques avant une activité physique, mais plutôt privilégier les étirements dynamiques, en les intégrant à notre échauffement. Avant une course, on peut s'échauffer en faisant une marche rapide, des fentes, des balancements de jambes, des « coups de pied aux fesses ». Il n'est toutefois pas nécessaire de s'étirer pour toutes les activités physiques: tout dépend de l'intensité visée et de l'amplitude requise. Par exemple, pour bien s'échauffer avant une balade à vélo, il suffit de pédaler doucement au début, puis d'augmenter la force de la poussée progressivement.



254, Chemin Sacré-Cœur Ouest, Adstock, G0N 1S0 - 581 680-0880 - SUIVEZ-NOUS SUR  GYM SCDM

Les recettes des Fermières

CROUSTADE AUX BLEUETS



INGRÉDIENTS

- 2 c. à soupe de fécule de maïs
- ¼ tasse d'eau froide
- 1 tasse de farine
- 1 tasse de flocons d'avoine
- 1 tasse de cassonade peu tassée
- ½ tasse de beurre coupé en cubes
- 2 tasses de bleuets
- 2 tasses d'eau
- ½ tasse de cassonade
- 1 c. à soupe de jus d'orange
- ½ c. à thé de zeste d'orange
- ½ tasse de cassonade
- ½ tasse de flocons d'avoine
- 3 c. à soupe de beurre

PRÉPARATION :

Préchauffer le four à 350° F. Dans un petit bol, mélanger la fécule de maïs et l'eau froide. Réserver. Dans un grand bol, mélanger la farine, l'avoine et la cassonade. Incorporer le beurre.

Dans une casserole, mettre les bleuets, l'eau et la cassonade. Laisser mijoter 5 minutes. Ajouter la fécule de maïs diluée dans de l'eau froide. Réduire le feu et laisser mijoter jusqu'à épaississement. Retirer du feu et ajouter le jus et le zeste d'orange.

Beurrer un moule de 9 X 9. Tapisser le moule du mélange de farine. Verser les bleuets. Mélanger la cassonade et l'avoine. Saupoudrer sur le mélange de bleuets. Parsemer de noisettes de beurre.

Cuire au four 25 minutes.

Servir chaud avec de la crème fouettée ou glacée.

Donne 8 portions



TRUC

Pour éliminer les fourmis qui infestent votre jardin, on doit utiliser le truc anti-fourmi suivant : mouillez des petits morceaux de tissus avec de l'eau de javel. Par la suite, placer les morceaux de tissus près des nids de fourmis.

Michel, on se souviendra de toi!

La première fois que j'ai rencontré Michel Louvain, c'était en 1992, pour le Centenaire de la Ville de Thetford. J'avais alors la responsabilité de sélectionner des artistes locaux pour présenter un grand spectacle plein air au Stade des Caisses populaires. Ce fut un événement mémorable grâce à la participation de Michel Louvain. Ce soir-là, il était en feu. Avant d'entrer en scène, il m'avait lancé : « Je vais leur en donner aux gens de Thetford, ma ville natale. Ils vont se souvenir de moi ». Il aura réussi, puisque j'en parle encore aujourd'hui.

Après quelques chansons, voyant la foule endiablée, il décide de descendre de la scène et de partir dans les gradins à la conquête de ses fans. Les techniciens s'inquiètent de cette aventure inattendue que je découvre en même temps qu'eux. Mais le résultat est renversant : pendant près de trente minutes, tout le monde est debout, on se frappe dans les mains, on chante avec lui, il câline même quelques-unes de ses inconditionnelles admiratrices! A son retour sur scène, il reçoit une ovation monstre juste avant que les feux d'artifices du centenaire n'exploient. En retournant à sa loge, à mon « Félicitations, c'était génial! » il me lance d'un ton enjoué : « Je te l'avais dit... ».

Ce fut le jour de mon premier contact avec lui, cet homme simple, aimable, d'une grande sensibilité. Nous avons jaser de Thetford, de sa récente reconnaissance comme « ambassadeur » de la ville, tout en partageant ses déplacements.

La seconde fois que je l'ai rencontré, c'était à la salle Dussault où j'agissais comme responsable du spectacle qu'il venait y présenter pour Spect-Art. Arrivé très tôt en après-midi avec son bouquet de roses rouges à la main pour décorer son piano, il a vérifié minutieusement tous les éléments pour le spectacle de 20h00. Quand tout fut à son goût, après avoir relocalisé le bouquet de roses au moins cinq fois, il vint nous rejoindre au local commun où nous avons parlé de ses souvenirs de Thetford : ses parents, sa rue Dubé où il a vécu, la rue qui porte son nom, sa famille, la ferronnerie Ferland où il a travaillé, les chansons qu'il répétait dans la balançoire pour le plaisir des voisins... Il a mangé à notre petit buffet, avec nous, en continuant ses anecdotes. Puis, ce fut l'heure d'une dernière vérification, du repli dans sa loge pour se préparer au spectacle... et surtout pour utiliser la planche à repasser qu'il avait gentiment réquisitionnée. Inutile de vous dire que tout était impeccable pour sa ville natale.

Mais ce n'est pas tout, à l'entracte, un de mes amis me dit que sa mère était très déçue de manquer le spectacle de ce soir puisqu'elle était une fan et qu'elle avait son billet. Malheureusement, le cancer devait l'emporter dans les jours qui suivraient. J'en parle immédiatement avec Michel Louvain, qui prend une petite gorgée d'eau pendant sa pause, et il accepte d'aller la rencontrer le lendemain matin à son domicile.

Ce qui fut fait. Vous comprendrez que ce geste apprécié par la famille n'a pas besoin de plus de commentaires pour évaluer la générosité du chanteur.

Je dirai donc simplement que Michel Louvain, c'est ça : un grand homme, charismatique que tout le monde aimait. À travers une carrière exceptionnelle de 63 ans, il a toujours fait rayonner sa ville natale et sa région. Michel, nous ne t'oublierons jamais. Repose en paix !

Richard

LE GRAND ORCHESTRE CHANTERA MICHEL LOUVAIN.



FONDÉE EN 1893,
L'UNION MUSICALE DE THETFORD
EST DEVENUE EN 1968
L'HARMONIE DE THETFORD
PUIS, DEPUIS QUELQUES ANNÉES,
LE GRAND ORCHESTRE DE L'HARMONIE DE THETFORD,
COMMUNÉMENT APPELÉ
LE GRAND ORCHESTRE DE THETFORD.

Si Michel Louvain aimait sa ville, il a su le prouver par des gestes concrets. Je dirai d'abord qu'il a toujours eu un lien de proximité avec le Grand orchestre de Thetford. Mais je dirai aussi qu'il s'est joint à la campagne de promotion de L'espace culturel Le Vitrail en devenant « ambassadeur ». Mais je dirai surtout qu'il a toujours eu le souci de revoir régulièrement ses fans de la région et de les garder sous son charme. C'est sans doute ce qui a amené le Grand orchestre à lui offrir un concert à la hauteur de l'homme dont nous gardons le souvenir.

L'Union Musicale de Thetford a eu Michel Louvain dans ses rangs vers la fin des années 50, suffisamment longtemps pour qu'il y reste attaché. Les musiciens avaient alors leur kiosque au centre-ville et ils s'y produisaient régulièrement, surtout en période estivale.



Plus tard, en 1983, lorsqu'il fêtait ses « 25 ans d'amour entre vous et moi », l'orchestre d'Yvon Tardif, dont la plupart des membres faisaient partie de L'Harmonie de Thetford, l'avait accompagné pour deux chansons dans un grandiose spectacle au célèbre Club des Élans.

Et ce printemps, parce que la pandémie nous a empêché de célébrer cet artiste unique lors de son départ le 14 avril 2021, le Grand orchestre chantera Michel Louvain. Ce sont vingt musiciens, dont deux Adstockois, Yvon Tardif et Yvan Robin, et quatre chanteurs, Lisette Vallée, Éric Mercier, Martin Fréchette et Yves Gagnon, qui nous feront revivre ses grands succès dans la magnifique salle de **L'espace culturel Le Vitrail**, le **samedi 11 juin 2022 à 20h00**. Les organisateurs nous promettent un concert inoubliable et des surprises !

J'espère, comme vous tous d'ailleurs, savourer avec « Un certain sourire », ses « 60 ans d'amour » et son inconditionnelle « Dame en bleue ». Mais je sais que plusieurs de ses petites amies, « Lison, Louise et Sylvie », seront aussi présentes. Et pourquoi pas, avec un peu de nostalgie, réécouter « Ne me quitte pas ».

Au plaisir de vous y rencontrer !

LE GRAND ORCHESTRE DE THETFORD

Chante...
Michel...

Samedi 11 juin 2022 à 20h00

À L'Espace Le Vitrail
(ancienne église Ste-Marthe de Thetford Mines)

20 musiciens et 4 chanteurs sur scène

Admission 30,00 \$

Billets disponibles :
- auprès des membres,
- par téléphone au 418 423-7551
- Librairie L'Écuyer

Thetford setlakwe assurance

COLLETTE ANNUELLE DES OBJETS VOLUMINEUX

RAPPEL POUR LA CUEILLETTE DES LACS : LE 16 JUIN

Il est important de placer les gros rebuts en bordure du chemin la veille de la collecte.

Voici les types d'objets qui sont autorisés :

- ameublement (vieux meubles, divans, tables, chaises, matelas, etc.);
- matériaux naturels (branches d'arbres ou d'arbustes attachés et coupés en longueur maximum de 1,2 m, morceaux de tourbe et pierre dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kilogrammes);
- matériaux ferreux (appareils ménagers, tables et chaises de métal, bout de fer, fournaies, réservoirs à eau, etc.).

Les objets suivants sont interdits :

- tout type de pneu (avec ou sans jante);
- résidu de construction, de rénovation ou de démolition;
- résidu domestique dangereux et matières explosives;
- bombonne de propane.

En vertu du règlement de nuisances, les objets peuvent être placés en bordure de la rue au maximum 7 jours précédant le jour prévu pour la collecte.

Dépôt à pneus pour véhicules légers

La Municipalité met à la disposition des citoyens deux sites de dépôt à pneus de véhicules légers. Les sites seront situés aux garages municipaux de Saint-Méthode et de Sacré-Cœur-de-Marie. Les endroits pour déposer les pneus seront bien identifiés par un affichage clair. **Les sites sont ouverts jusqu'au 30 septembre.** Le dépôt des pneus devra être fait **du lundi au vendredi entre 7h30 à 17h00.** Seulement les pneus de véhicules légers propres et sans jante sont acceptés. Aucun pneu de véhicules lourds (plus de 24 pouces) ne sera accepté à moins qu'il soit minimalement coupé en quatre morceaux.

ENREGISTRER SON CHIEN... UNE OBLIGATION!

À la suite de l'adoption par le gouvernement provincial de la **Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens**, le propriétaire ou le gardien d'un chien est maintenant dans l'obligation d'enregistrer son animal auprès de la Municipalité d'Adstock. Les frais pour cet enregistrement ont été déterminés à 25 \$.

À cet effet, lors de la dernière séance publique du conseil,



les élus de la Municipalité d'Adstock ont adopté une résolution afin de conclure une entente avec la Société préventive de cruauté envers les animaux (SPA) de Thetford Mines. Cette décision a été prise suite aux travaux du comité de citoyens ayant pour objet de réfléchir et de recommander à la Municipalité des pistes d'action entourant les animaux errants et chiens dangereux.

La SPA de Thetford Mines sera donc autorisée à faire un recensement des chiens sur le territoire adstockois afin de tenir le registre et à vendre annuellement les médailles numérotées en plus de procéder au renouvellement. La médaille doit d'ailleurs être portée en tout temps par tous les chiens âgés de plus de trois (3) mois. Des amendes variant de 250 \$ à 1 500 \$ seront appliquées à toute personne qui omet d'enregistrer son animal.

La Municipalité d'Adstock désire également informer sa population quant au nombre d'animaux domestiques autorisés sur son territoire :

- pour les périmètres urbains et les zones de villégiature, il est interdit de garder plus de trois animaux domestiques, dont un maximum de deux chiens dans une unité d'occupation incluant les bâtiments accessoires. Dans les périmètres ruraux, le nombre est statué à quatre animaux;
- la limite d'animaux ne s'applique pas aux vertébrés aquatiques (poissons) ni aux oiseaux en cage;
- si un animal donne naissance, les petits peuvent être gardés pendant une période n'excédant pas 20 semaines à compter de leur naissance;
- un droit acquis peut être obtenu par un propriétaire, s'il possède un plus grand nombre d'animaux que la limite permise avant l'entrée en vigueur du règlement (10 mai 2022). Le droit acquis est offert seulement sur la vie de chacun des animaux et il est perdu lors du décès de ces derniers.

Enfin, la Municipalité d'Adstock rappelle que tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou des bâtiments accessoires doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif. S'il n'est pas attaché à l'aide d'une laisse ou de tout autre moyen, le terrain sur lequel se trouve l'animal doit être clôturé.

Les propriétaires ne respectant pas l'un des différents points énumérés dans le règlement pourraient se voir octroyer des amendes émises par la Sûreté du Québec.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Cette année, la collecte des boues septiques et l'inspection des systèmes de traitement des eaux usées pour les résidences permanentes et saisonnières a débuté le 17 mai 2022.

Conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, communément appelé le (Q-2, r.22), les boues septiques des rési-

dences habitées en permanence sont vidangées aux deux (2) ans et aux quatre (4) ans pour les résidences saisonnières. Pour faire effectuer une vidange AVANT la date prévue au calendrier des visites, vous n'avez qu'à contacter madame Sandie Cloutier, technicienne en environnement. Veuillez noter que si vous ne dégarez pas vos couvercles avant la date prévue sur la lettre et, rendant ainsi impossible la vidange, les frais de transport vous seront chargés. Pour faciliter la vidange, vous devez également bien identifier le lieu de la fosse à l'aide de piquet visible.

Une correspondance vous sera transmise environ deux semaines avant la date prévue et vous indiquera le moment de la vidange afin de prévoir le dégagement des couvercles. Veuillez noter que tous ceux qui reçoivent une correspondance en ce sens sont dans l'obligation de faire vidanger et inspecter leur installation au cours de l'année 2022.

Info : Sandie Cloutier, technicienne en environnement
418 422-2135, poste 226 / environnement@adstock.ca

RAPPEL POUR LES FEUX



En tout temps et sous peine d'amende, il est totalement interdit d'allumer des feux d'herbe. Pour allumer d'autres genres de feux, un permis est obligatoirement requis. On peut se le procurer tout à fait gratuitement auprès de monsieur Daniel Couture, directeur du Service de sécurité incendie au 418 814-8047.

Pour ce qui est des feux de camp, qui agrémentent vos soirées estivales, une réglementation prévoit qu'ils doivent

être érigés dans des contenants aménagés (foyer, poêle ornemental) avec pare-étincelles et à une distance raisonnable des arbres (8 mètres). Il est très important que la fumée ou les étincelles n'incommodent pas vos voisins. En cas de plainte, c'est la Sûreté du Québec qui assure le respect de cette réglementation.

LE CONSEIL EN BREF (MAI 2022)

Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

- Dépôt du rapport préparé par Mme Sandra Audit de la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui indique un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 522 385 \$ avant ajustement des réserves. Ce qui porte le surplus libre après ajustement des réserves à 176 262 \$.
- Adoption du règlement 2020-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.
- Octroi d'un mandat à la SPA de Thetford Mines concernant la gestion des animaux et la responsabilité de l'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.
- Mandat donné à la directrice générale d'entrer en contact avec monsieur Denis Pépin, propriétaire du 59, chemin du Lac-Bolduc, afin de conclure une entente et de procéder aux travaux nécessaires pour régulariser ledit terrain et corriger l'emprise de la Municipalité.
- Adhésion à la Fédération québécoise de défense des lacs et des cours d'eau (FQDLC) et délégation du maire pour siéger sur le conseil d'administration de la Fédération.
- Demande de réduction de la vitesse sur la route du Mont-Adstock : dépôt au MTQ pour diminuer la vitesse à 50 km/h à partir de l'intersection du chemin Picard avant le numéro civique 45 et qu'elle soit limitée à 30 km/h avant le stationnement du chalet d'accueil.

Aménagement, urbanisme et environnement

- Dérogations mineures :
 - acceptée pour le 3 530, rang de la Chapelle;
 - refusée pour le 4 863, route Vallières en raison de la possibilité de réaliser son projet autrement.

sylvie hamel
communications
objets et vêtements promotionnels
cadeaux corporatifs

450 775-4601
418 341-0711

81, rue Notre-Dame Ouest
Thetford Mines QC G6G 1J4

info@shcpromo.com
sylviehamelcommunications.com

**LES JARDINS
BEAUSÉJOUR**

Plants de légumes
Annuelles
Terreau

1631, 36^e Rue (Route 269 Nord)
La Guadeloupe
(Québec) G0M 1G0



418 459-6368

Développement socio-économique

- Autorisation de signatures dans les ententes avec le Comité de développement agroalimentaire des Appalaches concernant le Centre de transformation agroalimentaire.
- Mandat donné à la Clinique d'architecture patrimoniale de Chaudière-Appalaches (CAPCHA) pour la réalisation des carnets de santé des églises Très-Saint-Cœur-de-Marie et Saint-Méthode (1 750 \$).
- Projet de création d'un réseau d'écocentre sur le territoire de la MRC des Appalaches : appui donné à la MRC à déposer une demande d'aide financière et engagement à participer à titre de partenaire financier au projet (45 000 \$).

Travaux publics et voirie

- **Octrois :**
 - à Englobe pour un mandat de contrôle qualitatif des sols et des matériaux dans le cadre de divers travaux à réaliser en 2022 (59 070 \$);
 - à Cité Construction TM le contrat de travaux d'infrastructures sur la 1^{ère} Avenue Est et la rue Réjean conditionnellement à la réception du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (813 907 \$);
 - à la firme WSP Canada pour un mandat de services professionnels d'assistance technique durant les travaux d'infrastructures sur la 1^{ère} Avenue Est et la rue Réjean (5 000 \$);
 - à madame Sylvie Lessard pour un mandat de services professionnels dans l'étude environnementale de site phase 1 pour l'aménagement d'un bassin de rétention dans le cadre des travaux de réfection de la rue Réjean et de la 1^{ère} Avenue Est (1 665 \$);
 - à Les Constructions de l'Amiante du contrat de construction de l'allée d'accès au Centre de transformation agroalimentaire des Appalaches (239 088 \$);
 - à Enviro Solutions Canada du contrat pour la location d'une citerne (10 000 \$) et la fourniture d'abat-pousière (chlorure de calcium liquide) pour l'année 2022 (0.2624 \$ / litre).

Sécurité publique

- Remerciements de Caroline Rodrigue et Gessy Poulin à titre de pompiers volontaires au sein du Service de sécurité incendie et embauches de Antoine Giasson, Benoit Labrecque et Jasmin Charpentier.
- Dépôt et adoption du rapport annuel au ministère de la Sécurité publique pour l'activité incendie 2021.

Loisirs, culture et vie communautaire

- Autorisation de la tenue du Tour de Beauce le 14 septembre 2022 sur le territoire municipal et pour l'utilisation des voies publiques pour établir le parcours.

Dépenses :

- pour l'adhésion à une centrale d'appel (311) en dehors des heures du bureau municipal (9 993 \$);
- pour l'achat de matériel pour le Défi 4 Vents (2 500 \$).

PRIX DU PATRIMOINE 2022

C'est lors d'une cérémonie spéciale tenue au Centre historique de la Mine King – KB3, le jeudi 19 mai, que la MRC des Appalaches a procédé au dévoilement des organisations et des individus récipiendaires des Prix du patrimoine 2022.

Cet événement biennal organisé par Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches a pour objectif de faire reconnaître les réalisations locales qui ont eu un impact significatif dans leur milieu et qui ont contribué à la mise en valeur du patrimoine.

Lauréats

- Catégorie Conservation et préservation : Société du patrimoine de Thetford Mines pour la sauvegarde du magasin général O'Brien.
- Catégorie Interprétation et diffusion : Musée Minéro de Thetford | KB3 pour le concept fort original de son exposition souterraine Descendre dans le temps.
- Catégorie Porteurs de tradition : l'artisane Marie-Claire Labranche, une ancienne Adstockoise, passionnée de broderie et de courtoisie, a été honorée pour le perfectionnement de son art et le partage de ses connaissances.
- Catégorie Préservation et mise en valeur du paysage : la Ville de Thetford Mines a remporté le prix pour l'aménagement de son parc urbain au Centre historique de la mine King et la mise en valeur du patrimoine minier.

Mentions spéciales

Afin de souligner d'autres initiatives patrimoniales intéressantes, quatre mentions spéciales ont également été attribuées par le jury, dont l'une à la Municipalité d'Adstock pour l'originalité et la plus-value des moyens soulignant le 20^e anniversaire de la fusion municipale.

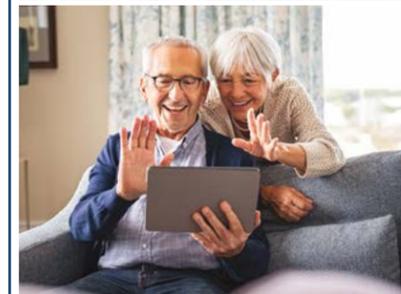


Saviez-vous que

Cette courte chronique mensuelle vise à présenter des endroits publics sur le territoire de la municipalité susceptibles de vous aider à planifier vos activités. Vous avez des suggestions à nous proposer, n'hésitez pas à nous les faire parvenir : lisonurcotte55@gmail.com . Merci !



[7] Saviez-vous qu'il y a un jeu de palet, plus communément appelé « shuffleboard » à St-Daniel? Il a été inauguré en octobre 2020 grâce à l'implication du Comité de bénévoles. Il est situé à l'extérieur tout juste à côté du stationnement de la chapelle. C'est grâce à une subvention du gouvernement fédéral dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons ainsi qu'avec la collaboration du Club de l'Âge d'Or Tournesol que cette infrastructure a pu être conçue pour les personnes de tous les âges. Pour avoir accès à l'installation, il suffit de se procurer une clé au Dépanneur St-Daniel et de signer un registre en inscrivant son nom ainsi que son numéro de téléphone. Profitez-en... c'est gratuit!



L'accès Internet sans fil résidentiel de Xplornet peut maintenant atteindre 50 Mbps sans aucune limite de données!¹

Recevez un crédit de 25 \$/mois. Pour la prochaine année, cela vous revient à:

59⁹⁹\$ /mois²
LTE 25

Téléchargements atteignant 25 Mbps
Limite de 350 Go par mois

99⁹⁹\$ /mois²
LTE 50

Téléchargements atteignant 50 Mbps
Aucune limite de données

Frais d'installation de 59 \$³ • Contrat d'un an obligatoire.

La borne sans fil est FOURNIE • Votre tarif est garanti pour 1 an!⁴

Appelez 1-866-676-0446 dès aujourd'hui!



Dans certaines régions seulement; le technicien déterminera si une connexion est possible lorsqu'il sera sur place. ¹Le débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; consultez le www.xplornet.com/fr/section-juridique pour en savoir plus. Il n'y a absolument aucune limite de données pour les forfaits qui offrent cette option. ²La promotion est offerte jusqu'au 30 juin 2022 pour les nouveaux abonnés seulement. Taxes en sus. Sans le crédit promotionnel, le tarif mensuel est de 84,99 \$ pour le forfait LTE 25, et de 124,99 \$ pour le forfait LTE 50. Le coût de location du matériel est calculé dans le tarif mensuel. ³L'accès Internet peut fluctuer selon les régions. Des frais d'évaluation de votre site pourraient s'appliquer. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer si une installation de base n'est pas suffisante. Veuillez consulter le détailant pour d'autres renseignements à ce sujet. ⁴Le tarif est garanti pour la durée de l'entente. Xplornet est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2022 Xplornet Communications inc.

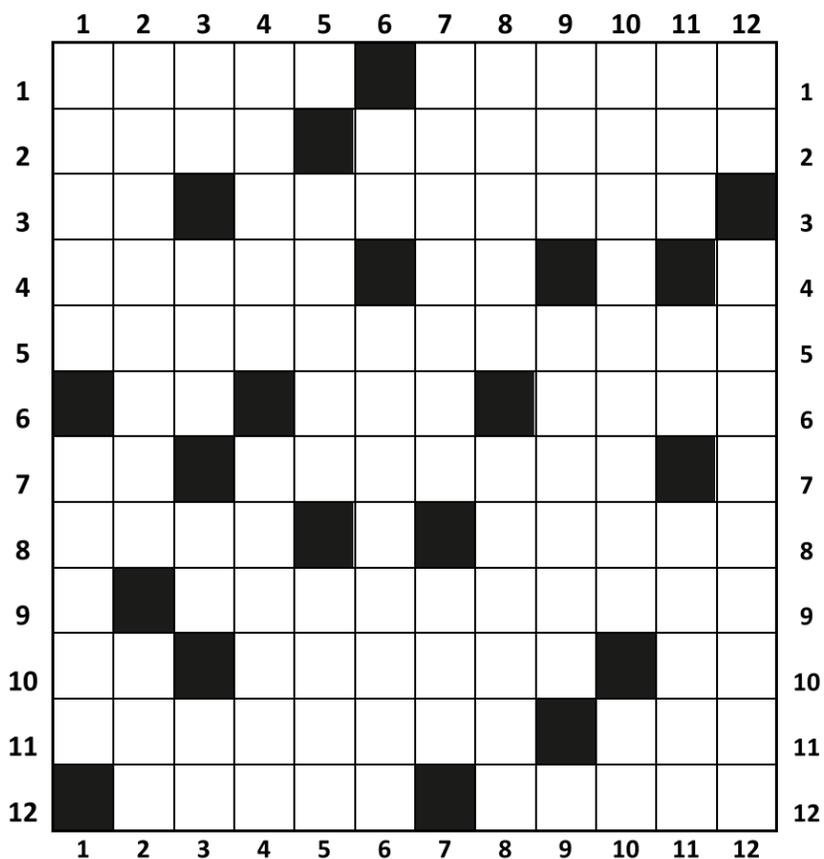


HORIZONTALEMENT

- Place publique dans la Grèce antique – Cierge
- Endroit perdu – Sabote
- Ville californienne – Reproche
- Languette de clarinette – Plus petit que le pouce
- Fera une suiffre
- Cinquante et un – Réputé pour son arche
Association de Défense des Élèves et Étudiants
- Cube pour jouer – Féminicide
- Cabane russe – Dégagés
- Versatile
- Ni au nord, ni à l'est – Provoque l'ionisation d'un élément – Zirconium
- Utilisée pour la première fois – A son carnaval
- Membre d'un jury – Bonne réputation

VERTICALEMENT

- Recueil de cartes géographiques – Haussé d'un demi-ton
- Petites pilules – Œuvre des terrains de jeu
- Voyelles – Éclat de voix – Deux fois – Petit cours d'eau
- Nid d'abeilles – Manipuler
- Rudolphe – Fruit du sapin
- Tellement – Trône
- Attraper – Réfute
- Endommagé – Compacter
- Gallinacé – Contraire de l'abondance
- Tuera – Route nationale
- Fin d'étude – Sur la portée – Roi de Sardaigne
- Suède – Mouvement impétueux d'agitation



Petites annonces

Moteur électrique pour chaloupe à vendre. Info: 418 338-1412.

Je recherche la personne qui s'occupe de la Petite Bibliothèque au chemin des Cerfs près des casiers postaux, communiquez avec Linda Roy au 418 422-2204. Merci!

Correction de pavés unis ou de murets, plantation d'arbres et arbustes.

Info : Yves Moisan 428 333-6758

TEXTE RÉCOMPENSÉ À L'AMECO - PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2021

« QUAND LE CHIALAGE DÉTRUIT LA BEAUTÉ D'UNE MAGNIFIQUE COMMUNAUTÉ... »

D'entrée de jeu, je vous dirais que s'il y avait une reconnaissance pour ça, je serais un expert en chialage. En effet, j'ai été enseignant, directeur d'école pendant 27 ans, secrétaire municipal de Ste-Anne-du-Lac pendant 26 ans, rédacteur en chef de L'Arrivage d'Adstock pendant 16 ans, sans compter la dizaine de comités dans lesquels j'ai oeuvré comme bénévole. Oui, j'en ai entendu du chialage de toutes sortes, j'en ai vu de toutes les couleurs. J'avais sûrement un bon moral pour y avoir survécu !

Il faut dire que dans la vie, quand on accepte de s'impliquer, il faut s'attendre à recevoir des critiques. La plupart des gens expriment leur opinion dans le respect, et c'est ce qui permet de faire avancer les choses, d'améliorer les projets et même d'en susciter de nouveaux. C'est ce qu'on appelle le dynamisme du milieu, celui qui fait dire aux gens de bonne foi qu'on est fier de notre municipalité, qu'on prend notre place dans la région, qu'on est sur la map !

En toute humilité, je pense avoir fait des choses extraordinaires dans la vie parce que j'ai toujours eu autour de moi une équipe de collaborateurs qui pouvait influencer les décisions et surtout se rallier à celles-ci pour participer avec ardeur à leur mise en oeuvre. Merci à ces personnes positives et respectueuses d'avoir été dans ma vie. C'est grâce à vous que j'ai fait ce que j'ai fait.

Malheureusement, il y a des gens de mauvaise foi, des gens qui ont le chialage tellement facile, qu'ils oublient d'analyser leur propos. On chiale parce que nos routes sont en piteux état et on se plaint quand on les répare; on chiale parce que les règlements sont trop sévères et on se plaint quand ils ne sont pas appliqués; on chiale quand les beaux projets ne nous intéressent pas personnellement et on se plaint quand il n'y a rien qui se passe chez nous... Quoi qu'on fasse, ils ont toujours quelque chose à dire et ils ne savent pas le dire. Pourtant, force est de constater que ce ne sont pas ces chialeux qui s'impliquent le plus... d'ailleurs, c'est probablement mieux comme ça, parce que quand ils parlent, on n'a plus le goût de les écouter.

Je m'en confesse, j'ai appris au cours des ans (j'en ai 71) à détester ces chialeux chroniques qui ne font que deux choses : « écoeuver ceux qui s'impliquent pour le bien-être de la communauté » et « tuer le bénévolat ». Pour détruire, éteindre la motivation, ils sont des experts. Vous pouvez être fiers de vous ! Même s'ils sont peu nombreux, ils crient fort, répandent des rumeurs dans les arrière-cours ou pire, font des menaces... Et ça, c'est sans compter quand ils décident de débarquer à l'improviste à la résidence privée des élus ou encore des employés municipaux. Le constat est triste, mais c'est la réalité : le respect n'est pas acquis par tout le monde. Il faut donc se méfier de ce genre de personne si on veut une municipalité où il fait bon vivre, et surtout ne pas avoir peur de leur dire qu'ils ont tort.

Je pourrais vous donner des noms, des exemples... mais ça ne donnerait rien. Je me contenterai donc de féliciter le conseil municipal en place, pour tout ce que vous faites pour notre bien-être à tous. Merci aux employés municipaux qui assurent avec compétence la réalisation des mandats qui leur sont confiés. Même si je ne suis pas bénéficiaire de tous les projets mis en place, je vis dans une communauté dynamique avec laquelle je partage avec plaisir les différents projets. Merci pour nos routes, notre complexe sportif, notre centre intergénérationnel, notre environnement, nos activités, notre mont Adstock, notre centre agroalimentaire et tout le reste ! Merci de votre souci d'être là pour chacun des secteurs de la municipalité, notre unique communauté !

LES ÉLECTIONS S'EN VIENNENT !

Disons donc à nos leaders positifs que nous apprécions leur implication et que nous voulons continuer à les soutenir dans leur travail !

Richard Samson, rédacteur en chef

RENAISSANCE

*Comment oublier le temps froid
Qui glace la moelle
Et transit les os?*

*Comment esquiver le mercure descendant
Et contourner les engelures?
Je n'ai qu'une pensée :
Être aux antipodes de l'hiver.*

*Anticiper le printemps
Tabler sur la renaissance
Tendres verts
Des saules des peupliers
Fraîcheur de l'air
Douceur du vent
Rêver d'une fleur
Éternellement vivace
Entrevoir la vie
À travers les bleus de Monet
Et les rouges de Miro*

*Croire aux vertus de l'été
À l'arrivée d'un renouveau.*

Jean-Pierre Fabien
À fleur de terre, Édition TNT, 2021



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
			 1	 2	3	4 
5	 6	7	 8 	 9	10	11 
12	 13	14	 15 	 16	17	18
19 <i>Bonne fête Papa!</i>	 20	21 <i>Début de l'été</i>	 22	 23	24 <i>Fête nationale</i>	25
26	 27	28	 29	 30		

Légende



Récupération



Ordures



Bibliothèque



Fermières



CORA

 Activités précisées au bas de la grille

- 1 **[Mercredi] 17h30 :** le **Cercle des fermières de St-Méthode** invite ses membres à la salle Bernardin-Hamann à un souper de fin d'année suivi de l'assemblée générale. Marjolaine Fortin, présidente et la direction
- 3 **[Vendredi] 18h00-20h00 :** distribution gratuite d'arbres au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher.
- 4 **[Samedi] Défi 4 Vents**
- 5 **[Dimanche] 9h00 :** le **Club chasse et pêche de St-Méthode St-Daniel** vous invite à sa journée de pêche au parc à chevreuils.
- 8 **[Mercredi] : 9h00 à 15h00:** vaccination Covid-19 au Complexe Sportif Mariette et Joseph Faucher
18h30: Assemblée générale annuelle du **CPI** à l'Édifice Bernardin-Hamann
- 11 **[Samedi] 20h00:** Le **Grand Orchestre de Thetford** chante Michel à L'Espace Le Vitrail
- 12 **[Dimanche] 9h30 :** assemblée générale des **propriétaires du chemin de la Presqu'île** au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac
- 13 **[Lundi] 19h00 :** **conseil municipal** au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac.
- 15 **[Mercredi] 18h00 :** souper de l'amitié du **Cercle de fermières SCDM** au Centre intergénérationnel suivi de l'assemblée générale annuelle. Au programme : concours décoration extérieure, élections, prix de l'exposition, cartes de membres (dernière chance), suggestions pour le programme 2022-2023, Marché public.
- 16 **[Jeudi]** Cueillette des objets volumineux dans les zones de villégiature (tous les lacs)
- 22 **[Mercredi] 16h00 à 20h30 :** **Marché public** dans le stationnement du dépanneur SCDM. Bienvenue à tous!
- 23 **[Jeudi] 18h00 :** Fête nationale à Sacré-Cœur-de-Marie 
- 28 **[Mardi]** Réunion du **Comité consultatif en urbanisme (CCU)**
- 30 **[Jeudi] 18h30 :** **soirée musicale** sur le perron de l'église St-Méthode avec William Bisson